



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'inclusion financière grâce au Compte ECO CCP de la Poste

Anfoin, Togo, le 15 mai 2018. La Société des Postes du Togo (SPT), sur l'initiative du Ministère des Postes et de l'Economie Numérique et en partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile Togocel et Moov, a procédé à Anfoin, localité située à 62km de Lomé (Préfecture des Lacs), au lancement du Compte ECO CCP, au cours d'une cérémonie officielle présidée par SEM Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Le Compte ECO CCP est un produit innovant et révolutionnaire qui va modifier, de façon irréversible, les modes de gestion de l'économie domestique. En effet, il permet de disposer instantanément, sans aucune formalité, d'un compte épargne gratuit et rémunéré, à partir d'une application mobile tenant lieu de porte-monnaie électronique (PME).

Le Compte ECO CCP répond à un triple objectif : d'une part accroître le taux de bancarisation des populations et l'amélioration de l'inclusion financière du monde rural ; d'autre part, promouvoir et encourager la mobilisation de l'épargne des couches sociales vulnérables et contribuer, par la même occasion, à l'éducation financière des jeunes et à la sensibilisation du monde rural à l'économie digitale.

Ces préoccupations s'inscrivent dans la droite ligne de la politique prônée par le Chef de l'Etat en matière de lutte contre la pauvreté et mise en œuvre par le Gouvernement, en créant les conditions propices à la création de la richesse. En effet, à l'instar de la finance inclusive, en accédant à la finance digitale, le monde rural pourra pleinement accroître et renforcer son rôle comme un rouage essentiel dans la stratégie de croissance du Togo.

Selon Cina LAWSON, Ministre des Postes et de l'Economie Numérique, *'Le compte ECO CCP traduit la volonté du gouvernement togolais, conforme à la vision du Chef de l'Etat, de s'appuyer sur l'infrastructure mobile pour décentraliser la prospérité. Au-delà, c'est un bel exemple de coopération car cette initiative n'a été possible que grâce à l'interopérabilité des deux opérateurs de téléphonie mobile que sont Togocel et Moov à qui il convient de rendre hommage'*.

Il est vrai que le produit, répond, à priori, à des attentes spécifiques du monde rural dans le domaine financier et qu'à ce titre, ces populations constituent le cœur de cible. Toutefois, les citadins sont aussi concernés, notamment les jeunes urbains qui voient dans ce mode de règlement digitalisé, une alternative aux difficultés inhérentes à l'ouverture d'un compte courant classique mais aussi d'autres manières de consommer.

Kwadzo Dzodzro KWASI, Directeur Général de la Société des Postes du Togo se veut confiant et rassurant : *'Nos populations rurales étaient exclues et marginalisées des circuits bancaires classiques dont on connaît les coûts onéreux et la complexité ; ce qui occasionnait une épargne thésaurisée et non productive. Ce produit innovant, simple et pratique, va permettre de capter cette masse monétaire dormante tout en permettant à nos concitoyens de bénéficier des avantages d'un compte épargne rémunéré et d'effectuer également des transactions sécurisées (virements, transferts, épargne, règlements...) comme dans une banque classique, mais à partir de son portable'*.

Contacts médias : Dissima Awata : + 228 22 52 99 66 - 90 10 82 41 - www.laposte.tg
dissima.awata@laposte.tg

A propos de la Société des Postes du Togo (SPT)

Les services postaux sont sous le régime de société d'Etat suite à la scission de l'Office des Postes et Télécommunications du Togo (OPTT) en deux entités juridiques : la Société des Postes du Togo (SPT) et la Société des Télécommunications du Togo (Togo Telecom) dans le cadre de la loi N°90-26 du 04 décembre 1990 et son décret d'application N° 90-197 du 16 août 1991 portant réforme institutionnelle et juridique des entreprises publiques.

La Société des Postes du Togo est une société d'Etat créée par le décret N°90-22/PR du 28 février 1996 sous la forme de société anonyme unipersonnelle et a pour objet l'exploitation du service public de la poste et est habilitée à exercer toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à son objet. Elle est dotée d'un capital social de 1 milliard de FCFA et peut créer des succursales, bureaux agences et dépôts en tous lieux par décision du Directeur Général sur approbation du Conseil d'Administration.

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

A propos du Ministère des Postes et de l'Economie Numérique : il définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.